



Décision 2025/59 portant approbation de la modification n°1 du lot n°1 au marché 24TETX04
« Travaux d'aménagement d'un mode doux sur l'avenue de Vidauque »

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 5211-10 ;*
- *Vu le Code de la Commande Publique ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/57 en date du 23 juillet 2020, modifiée par délibération n°2021/68 en date du 27 mai 2021 et par délibération n°2024/124 en date du 26 septembre 2024 accordant au Président délégation pour toute décision concernant la préparation, la signature, l'exécution (notamment les modifications de marché) et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils des procédures formalisée en vigueur lorsque les crédits sont prévus au budget ;*
- *Vu le marché n°24TETX04 « Travaux d'aménagement d'un mode doux sur l'avenue de Vidauque ».*

Considérant qu'il convient de modifier le marché de la façon suivante :

→ de réaliser des travaux supplémentaires rendus nécessaires par l'exécution du marché.

→ d'ajouter des prix nouveaux au bordereau des prix unitaires

Considérant que cette modification engendre une hausse de 30 058.20 € HT soit 8.86 % du cout initial.

Décide,

Article 1 :

La modification n°1 du marché, ci-annexée est conclue avec la société NEO TRAVAUX dans les conditions décrites au présent rapport.

Article 2 :

Toutes les dispositions du contrat auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu'à la fin du marché.

Article 3 :

Il est précisé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.



République française 2025/...
Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire

Madame la directrice générale des services de la communauté d’agglomération et Monsieur le responsable du SGC d’Avignon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente décision.

Article 4 :

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 15 mai 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



**24TETX04 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN MODE DOUX AVENUE DE VIDAUQUE - LOT 1 VRD
MODIFICATION DU MARCHÉ N°1**

Pouvoir adjudicateur

Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
315, avenue Saint Baldou
84300 CAVAILLON
Siret : 200 040 442 00010

Identification du titulaire du marché public :

NEOTRAVAUX
120 Allée du Mistral
84250 LE THOR
Mail : contact@neotravaux.com
SIRET : 450 134 242 00038

I. Indications sur le marché public

Date de notification : 13/01/2025
Date de début des travaux : 20/01/2025
Durée des travaux : 14 semaines à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux
Montant du marché € HT : 339 086,20 € HT

II. Description de la modification du marché

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L 2194-1 et R 2194-8 ;
- Vu le CCAG Travaux et notamment son article 14 relatif aux travaux supplémentaires ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2020-57 en date du 23/07/2020 modifiée par la délibération n°2021-68 en date du 27 mai 2021 accordant au Président délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution (notamment les modifications) et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur aux procédures formalisées en vigueur lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Objet de la modification du marché :

Cette modification a pour objet la prise en compte des travaux supplémentaires rendus nécessaires au regard des sujets suivants :

- Nettoyage, chargement et évacuation des DIB en décharge agréée, 45 T (Tonne) : 14 580,00 € HT
- Réalisation de 2 prises d'eau sur canal Saint Julien : 3 580,00 € HT
- Fourniture et pose d'une clôture rigide hauteur 1,93 ml sur 35 ml : 2 520,00 € HT
- Fourniture et pose d'une canalisation annelé CR8 diamètre 500 mm sur 120 ml : 18 720,00 € HT
- Réalisation d'un accès charretier propriété ARNOUX : 4 824,00 € HT
- Fourniture et pose de 2 potelets fixes thermolaqués : 666,00 € HT
- Réalisation d'un marquage ligne continue blanche sur l'axe de la chaussée sur 200 ml : 340,00 € HT
- Moins-value pour la fourniture et pose de 80 ml de canalisations béton armé diamètre 500 mm : - 14 000,00 € HT
- Moins-value pour la fourniture et pose de bordure type GSS2 sur 7 ml : - 466,20 € HT
- Moins-value pour la réalisation d'un béton balayé gris épaisseur 12 cm sur 14 mètre carré : - 705,60 € HT

Ces travaux supplémentaires entraînent ainsi l'introduction des prix nouveaux suivants :

- PN1 – Nettoyage, chargement et évacuation des DIB en décharge agréée – T (Forfait) : 324,00 € HT
- PN2 – Réalisation de 2 prises d'eau sur Canal Saint Julien comprenant la fourniture et pose de 2 vannes martellières Diamètre 500 mm – F (Forfait) : 3 580,00 € HT
- PN3 – Fourniture et pose d'une clôture rigide hauteur 1,93 ml – ML (Mètre Linéaire) : 72,00 € HT
- PN4 – Fourniture et pose d'une canalisation annelée CR8 diamètre 500 mm – ML (Mètre Linéaire) : 156,00 € HT

Incidence financière de la modification du marché : NON OUI

Nouveau montant estimatif du marché : 369 144,40 € HT, soit une augmentation de 8,86 % du montant initial du marché.

Toutes les dispositions du contrat et des modifications de marché successives auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu'à la fin du marché.

III - Acceptation de la proposition de la modification du marché

Le 29/04/2025

Eric NORENAS Directeur Général

L'entreprise **NEOTRAVAUX SAS**
ZAC La Cigalière IV - 120 Allée du Mistral
84250 LE THOR

Tél. : 04 90 22 17 48 - Fax : 04 90 22 15 50

Mail: contact@neotravaux.com
NEOTRAVAUX SAS
Siret 450 134 242 00038

Le 30/04/2025

Le Président de Lubéron Monts de Vaucluse

Gérard DAUDET

IV - Notification de la modification du marché

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le 02/05/2025

Signature du titulaire,